

**FACILITATEUR EAU**  
**FACILITATOR WATER**

# MIDI DE L'EAU

## WATER MIDI

**LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES**  
**EN RÉNOVATION**

**GEÏNTEGREERD REGENWATERBEHEER**

**IN RENOVATIE**

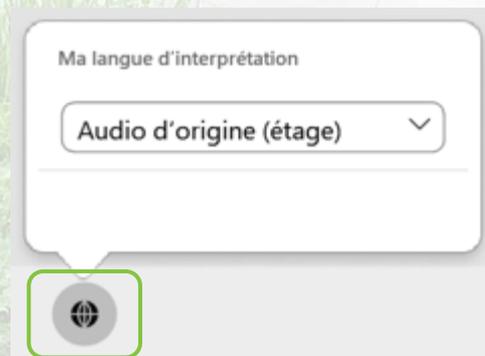
**23 JUNI 2022**

**23 JUNI 2022**

**DÉBUT DU WEBINAIRE: 12H30**  
**// BEGIN VAN WEBINAR : 12U30**

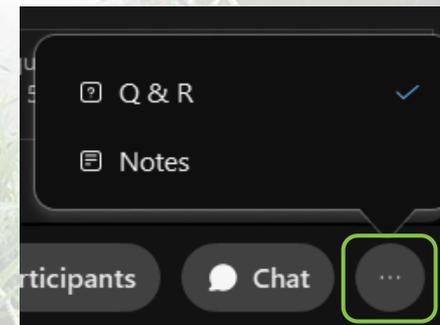
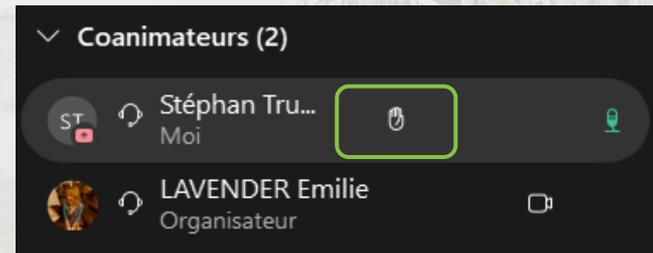
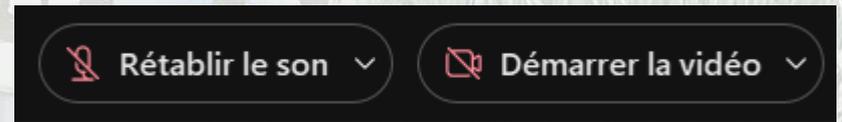
# Informations techniques

- Interpretatie / Interprétation NL→FR
  - ▶ Klip op het interpretatie logo in de toolbar onderaan het Webex-scherm  
*Cliquez sur le logo interprétation dans la barre d'outils située en bas de votre écran Webex.*
  - ▶ Klip op de gewenste taal  
*Cliquez sur la langue souhaitée.*
  - ▶ Herhaal dezelfde handeling om de vertaling uit te schakelen en terug te keren naar de oorspronkelijke presentatie  
*Répétez la même opération pour désactiver la traduction et revenir à la présentation originale.*



# Informations techniques

- Audio et vidéo
  - ▶ Micro et caméra désactivés par défaut
  - ▶ Enregistrement
- Questions et réponses
  - ▶ Oralement :
    - › Levez la main
    - › Acceptez l'activation du micro
    - › Posez votre question
    - › Baissez la main après la réponse
  - ▶ Par écrit :
    - › Questions via ... > Q & R
    - › Réponses données en direct ou lors de la session de Q & R



MIDI DE L'EAU  
WATER MIDI

**BIENVENUE**

Emilie Lavender

Coordinatrice et Planificatrice Eau | LBE

- I. Quelles contraintes principales en rénovation ?**
- II. Cas concrets de rénovations réussies en GiEP**
- III. Questions / Réponses**



# Contraintes

## *éléments existants*

### ▶ Bâtiment :

- Système de récupération déjà en place
  - réutilisation possible ?
  - adaptations nécessaires ?
- Stabilité
  - Structure → surcharge envisageable ?
  - Etat du sous-œuvre → infiltration ?
  - $R_{\text{compression}}$  de l'isolant → dispositif possible en toiture ?
- (Etat des) étanchéités de toiture et des murs enterrés

### ▶ Hauteur d'acrotères

→ rehausse possible ?

### ▶ Bâtiment avec intérêt patrimonial

→ liberté technique / architecturale ?



# Contraintes

## *éléments existants*

### ► Espace public :

- Revêtements et systèmes de gestion des eaux

→ à modifier / réparer?

→ séparatif ?

- Impétrants

→ exactitude des informations ?

→ adaptations nécessaires ?

- Espaces verts : intérêts particuliers ?

→ à modifier, étendre ?



# Contraintes

## *terrain*

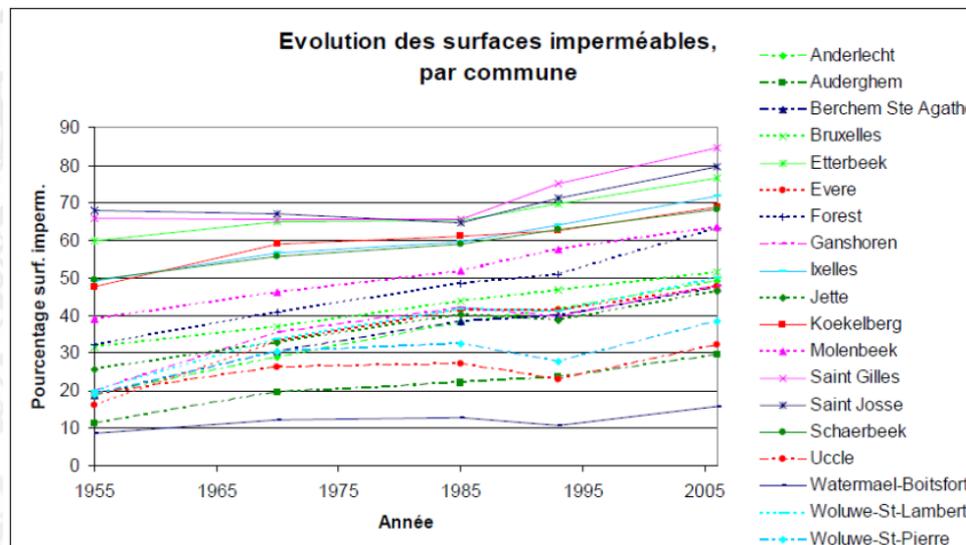
- ▶ Surfaces d'infiltration disponibles
  - capacité / concentration d'infiltration ?
- ▶ Perméabilité du sol
  - vitesse d'infiltration?
- ▶ Pente
  - coefficient de ruissellement ?
  - mise en œuvre aisée de dispositifs d'infiltration ?
- ▶ Pollution
  - type de pollution ? infiltration possible ?
  - traitement ? confinement ?



# Contraintes

*promiscuité*

- ▶ Beaucoup de surfaces déjà imperméabilisées
  - désimperméabilisation envisageable?
- ▶  $S_{\text{toiture}} > 35 \% S_{\text{ville}}$ 
  - démolitions ?
- ▶ programme du projet
  - nouvelle construction ? rehausse ?
  - places de parkings, piste cyclables ?



Etude de l'évolution de l'imperméabilisation du sol en RBC  
Réalisée par l'ULB-IGEAT pour le MRBC, AED/Direction de l'eau - octobre 2006

# Contraintes

## aspects législatifs

- ▶ Règlement Régional d'Urbanisme (RRU)
  - « Certaines mesures visent à préserver l'esthétique des façades (intégration des tuyaux de descentes d'eaux pluviales ... »
    - ▶ « § 3. Dans les constructions neuves, lorsque le front de bâtisse est situé à l'alignement, les tuyaux de descente des eaux pluviales sont intégrés dans l'épaisseur de la façade. »
  - « Les eaux pluviales de ruissellement issues de toutes les surfaces imperméables sont récoltées et conduites vers une citerne, un terrain d'épandage ou à défaut, vers le réseau d'égouts public. »



Descente d'eau de pluie intégrée dans l'épaisseur de la façade.



Descente d'eau de pluie apparente munie d'une souche pluviale de 1 mètre de haut minimum.

→ reconfiguration de l'existant ?



# Contraintes

## *aspects législatifs*

### ▶ Règlement Régional d'Urbanisme (RRU)

- « Les toitures plates non accessibles de plus de 100 m<sup>2</sup> doivent être aménagées en toitures verdurisées. »

→ structure VS toiture verte ?

### • Surfaces concernées

- ▶ « Dans le cas d'une **nouvelle construction**, la pose d'une citerne est imposée afin notamment d'éviter une surcharge du réseau d'égouts. Cette citerne a les dimensions minimales de 33 litres par m<sup>2</sup> de surface de toitures en projection horizontale. »

→ citerne VS bassin d'orage ?

→ si pas nouvelle, pas d'imposition ?

### ▶ Permis d'environnement (PE) :

- exigences minimums – approche au cas par cas mais « Prise en compte de **toutes les surfaces imperméabilisées** »



# Contraintes

## *aspects législatifs*

- ▶ Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) (ex. : Forest)
  - Gérer les eaux pluviales in situ
    - taille de la rénovation ?
  - BO d'une capacité minimale de 50 litres/m<sup>2</sup> de surface de collecte **en projection horizontale (toitures, abords, balcons,...)** associé à un débit de fuite permettant l'évacuation pendant l'orage et après l'orage à débit régulé : vidange pendant minimum 4h.
    - rénovées ou pas ?
- ▶ Réglementations en cours d'évolution...



- I. Quelles contraintes principales en rénovation ?
- II. Cas concrets de rénovations réussies en GiEP
- III. Questions / réponses



# Cas concrets

XXXX

- ▶ XXXX
  - XXXX







# Outils

- Service FACILITATEUR EAU

- ▶ Missions

- › Conseil envers les professionnels
    - › Echanges d'expérience, partage de contacts, guider vers les services et outils mis à votre disposition

- ▶ Concrètement

- › Service gratuit
    - › Expertise au service de votre projet
    - › Tous les types de projets
    - › Accompagnement personnalisé

✉ [faciliteur.eau@environnement.brussels](mailto:faciliteur.eau@environnement.brussels)





# Outils

- Formations Bâtiment Durable

- N Gestion des eaux pluviales sur la parcelle et dans l'espace public

- N <https://environnement.brussels/thematiques/batiment-et-energie/seminaires-et-formations/formations/actes-et-notes-des-formations-0>

- Guide Bâtiment Durable

- N [Dossier | Gérer les eaux pluviales sur la parcelle](#)

- FAQ

- ▶ <https://environnement.brussels/thematiques/eau/le-professionnel-en-action/outils-et-accompagnement/faq>



- I. Quelles contraintes principales en rénovation ?
- II. Cas concrets de rénovations réussies en GiEP
- III. Questions / réponses



**FACILITATEUR EAU**  
**FACILITATOR WATER**

# **MIDI DE L'EAU** **WATER MIDI**

**LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX  
PLUVIALES (GIEP) EN RENOVATION**  
**GEÏNTEGREERD REGENWATERBEHEER  
(GIRW) IN RENOVATIE**



Stéphan Truong

Facilitateur Eau pour le compte de Bruxelles Environnement

**FACILITATEUR EAU**  
**FACILITATOR WATER**

**PROCHAIN MIDI**

**XXX**

**→ SEPTEMBRE**

**MIDI DE L'EAU**  
**WATER MIDI**

**MERCI POUR**  
**VOTRE**  
**PARTICIPATION !**

**CONTACT :**

**[faciliteur.eau@environnement.brussels](mailto:faciliteur.eau@environnement.brussels)**